

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU
SIVU SPORTIF DU RUDONOU
SEANCE 24 SEPTEMBRE 2026**

Date de convocation : 18 septembre 2026

Membres : En exercice : 12 Présents : 8 Votants : 8

Le vingt-quatre septembre deux mille vingt-six à dix-huit heures et trente-huit minutes, le Comité syndical, légalement convoqué, s'est réuni, à la Salle polyvalente de Coatréven, sous la présidence de Monsieur Gaëtan LE FLOCH ;

Etaient présents : Gaëtan LE FLOCH, Benoît DORNIOL, Yann CREC'HRIOU, Isabelle TACON, Céline LE COZ, Mireille MARONNE, Benoît DESVAUX, Yann GUIOMAR ;

Etaient absents : Julie DELAUNOY, Stéphane TILLY-LAUNAY, Thierry EVEN, Gildas LE BOUFFANT ;

Secrétaire de séance : Céline LE COZ ;

Autres présents : Yves LE ROLLAND-Maire de Coatréven, Soizic DUHAU-MARMON-Secrétaire.

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal de la réunion du 7 avril 2026 ;
- Délégations données au Président ;
- Choix prestataire entretien des haies ;
- Désignation d'un référent déontologue pour les élus ;
- Questions et informations diverses.

2026-09-02 : Choix prestataire entretien des haies

Monsieur le Président présente les devis reçus pour réaliser l'entretien des haies de l'entreprise TLTP L'Havéant :

- Devis n°10 entretien des haies avec ramassage terrain Augustin Ollivier, 1 800.00 € HT, soit 2 160.00 TTC
- Devis n° 11 entretien des haies avec ramassage bord de route intérieur et extérieur terrain Christian Cozannet, 1 900.00€ HT, soit 2 280.00 TTC

Après en avoir délibéré, le comité syndical à l'unanimité par 8 voix « pour » :

Article 1 : Accepte les propositions de l'entreprise TLTP L'Havéant pour l'entretien des haies pour des montants de 1 800 HT, soit 2 160.00TTC pour le terrain Augustin Ollivier et de 1 900.00 HT, soit 2 280.00 TTC pour le terrain Christian Cozannet

Article 2 : Autorise Monsieur le Président à signer tous les documents nécessaires à cette décision.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Pour copie conforme,
Le Président,

Certifié exécutoire

Compte tenu de la transmission

En Préfecture le 28/09/2026

De la publication le 28/09/2026

**SIVU SPORTIF
DU RUDONOU
22450 COATREVEN**

**SIVU SPORTIF
DU RUDONOU
22450 COATREVEN**